095-219503133-20241213-2024-12-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Mise en ligne le 23 décembre 2024



RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE L'ISLE-ADAM

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du : Vendredi 13 décembre 2024

VILLE DE L'ISLE-ADAM

CONVOCATION

Date: 6 décembre 2024

Affichée le : 6 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi treize décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Nombre de conseillers : En exercice : 33 Présents: 32 Votants: Pouvoirs: 7 Absent: 1

Etaient présents : Mme Julita SALBERT - M. Michel VRAY - Mme Claudine MORVAN LE BREC'H -M. Joël MOREAU - Mme Agnès TELLIER - M. Bruno DION - Mme Aurélie PROCOPPE -M. Morgan TOUBOUL - Mme Armelle CHAPALAIN - M. Jean-Dominique GILLIS - M. Alphonse PAGNON - Mme Sylvie BRIÈRE - Mme Carole BOULANGER - M. Gérard BRUNEL - Mme Annie PARAGE -M. François DELAIS - Mme Gaëlle DEMARS - M. Michel GINOUX - Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC -M. Rodolphe MIET - Mme Sophie GUILHAUME - Mme Carine PELEGRIN - M. Edwin LEGRIS -

Mme Claudine MULLER.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

20 décembre 2024

Absents représentés

Mme Nathalie GEORGE-GOURET Pouvoir à Mme Armelle CHAPALAIN

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR LE SITE ÎNTERNET DE LA VILLE LE :

M. Thierry MALHERBE Pouvoir à M. François DELAIS Mme Virginie GRANTE Pouvoir à Mme Julita SALBERT

M. Loïc LEBALLEUR Pouvoir à M. Bruno DION Mme Cécile PIGNOL Pouvoir à Mme Sophie GUILHAUME

Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LEBREC'H M. Julien DOLFI Pouvoir à M. Rodolphe MIET

Absent

M. François RAMPON

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération: n° 2024-12-06

OBJET: SUBVENTIONS MUNICIPALES 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que chaque année, il est alloué une subvention de fonctionnement aux différentes associations culturelles, sportives et sociales de L'Isle-Adam.

Après avis de la Commission des Finances en date du 3 décembre 2024. Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 26 voix pour et 3 contre,

- fixe le montant des subventions allouées aux différentes associations selon les propositions ci-jointes.
- fixe le montant de la subvention :

. au CCAS pour : 270.000 €

à la Plage pour : 200.000 €

à la Scène adamoise pour : 200.000 €

à la Caisse des Ecoles pour : 3.000 €

Ces montants seront inscrits au budget 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20241213-2024-12-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

- **verse** à certaines associations ayant des salaires à assurer (CSL, CMA, eaingsie டியீaté டெக்க) 2 da4 subvention par 1/12 ème.
- **effectue** en un seul versement les subventions jusqu'à 800€ et en deux versements (mars et septembre) les subventions dépassant 800€.

Les Présidentes et Présidents d'associations qui bénéficient de subventions communales ne participent pas au vote.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT